

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE LA
SALUBRITE**

.....
INSPECTION GENERALE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



**PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE
DE TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE**

DOCUMENTS ET INFORMATIONS A FOURNIR

- La dénomination de l'entreprise
- La date de création de l'entreprise
- Le Siège social de l'entreprise
- Le représentant légal de l'entreprise
- Les bilans annuels de 2019 à 2023
- Croissance remarquable par l'évolution du chiffre d'affaires réalisé au cours **des cinq (5) dernières années de 2020 à 2024**
- Ressources humaines
- (qualification et expérience)
- Travaux réalisés pendant les cinq (5) dernières années (présenter sous forme de tableau les nombres de forages, usines de traitement, châteaux d'eau, AEP complètes et le linéaire de canalisations par projet)
- Matériel technique utilisé pour l'exécution des travaux avec les justificatifs (achat ou contrat de location)
- Niveau de certification ISO (une copie)
- Respect des délais de réalisation des travaux (pv de réception provisoire)

- Présence continue attestée par l'existence de marchés au cours **des cinq (5) dernières années (2020 à 2024)**
- Les Procès-verbaux (PV) de réception définitive sans réserve des travaux réalisés de 2020 à 2024
- Les Attestations de Bonne Exécution (ABE) de 2020 à 2024
- Le registre de commerce en rapport avec l'activité hydraulique
- L'Attestation de Régularité Fiscale (ARF)
- L'Attestation de régularité sociale (CNPS)
- Le Curriculum Vitae du chef d'entreprise
- La pièce d'identité du chef d'entreprise
- La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

- La présentation de l'entreprise
- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'entreprise
- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Premier Ministre de la République (*Taille autorisée pour la lettre de motivation : pas plus de 05 MB*)